



**Chères Marquilloises,
Chers Marquillois,
Chers amis,**

Nous voici déjà entrés de plain-pied dans la nouvelle année 2024.

L'année 2023 a été reconnue 2^{ème} année la plus chaude jamais enregistrée depuis le début du XX^{ème} siècle après l'année 2022.

Avec une température moyenne de 14.4°C, l'anomalie thermique sur l'ensemble de l'année atteint +1.4°C par rapport aux températures dites normales des années 1991-2020.

Cette anomalie n'est pas sans répercussion sur notre météo locale, les inondations massives notamment dans le Pas-de-Calais et dans les Flandres maritimes sont là pour nous le rappeler. Mais heureusement cette année Marquillies a été épargnée grâce à l'entretien de la Libaude.

L'année 2023 a également été l'année de conflits mondiaux violents et l'année 2024 ne s'ouvre pas sous les meilleurs auspices: dangers d'émergence de polarisation planétaire, de populismes nationaux et de désengagement citoyen.

Au-delà de la folie, de l'aveuglement ou de la déraison de quelques dirigeants il est des manifestations pacifiques qui nous donneront du baume au cœur. Je parle ici des JO 2024 qui verront s'affronter pacifiquement la quasi-totalité des pays de notre terre.

Il n'est plus nécessaire de démontrer les bienfaits du sport et les membres du club de football de Marquillies l'ont bien compris. Les jeunes, les U11, se sont particulièrement illustrés en remportant le championnat de leur catégorie. Les séniors ont également brillé lors de la Coupe de France ainsi que les vétérans. Saluons ici leurs performances.

La Métropole accueillera pour sa part 52 rencontres de basket-ball et de handball qui se joueront au Decathlon Arena - Stade Pierre-Mauroy.

Dans un autre registre 2024 sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections européennes qui se dérouleront le dimanche 9 juin, occasion pour chacun(e) de s'exprimer sur le devenir de l'Union Européenne, occasion de renouer avec l'engagement citoyen.

Comme j'ai eu l'occasion d'en parler lors de la cérémonie des vœux, 2024 sera l'année de la poursuite des études de la zone scolaire et des zones adjacentes, des audits des bâtiments communaux pour rechercher des économies d'énergie, de la remise en place du monument aux morts, de la réhabilitation du garage, et de nombreux autres projets plus modestes.

Ne reste plus qu'à vous souhaiter une très belle année 2024 pleine de bonheur et de réussite.

Dominique Dhennin
Maire de Marquillies



ÉDITO	p 1
VIE CITOYENNE	p 2 à 4
TRAVAUX	p 5
FINANCE	p 6
VIE CITOYENNE	p 7
ÉCOLES	p 7
TRAITEMENT DES BIODÉCHETS	p 8
FESTIVITÉS	p 9 et 10
AGENDA	p 11
ESPACE DÉMOCRATIQUE	p 12



Marquillies-Besson, une bien belle histoire de solidarité

Il existe à Marquillies une rue de Besson, nous avons reçu en février 2023 une délégation d'élus et d'habitants de Besson à l'occasion de l'inauguration de notre nouvelle Mairie... Peut-être est-il temps de rappeler ici l'origine de cette relation entre Marquillies et Besson, ce village de l'Allier.

C'est à la fin du siècle dernier (eh oui), que nous avons retrouvé au grenier, une délibération de la Commune de Besson datée du 3 août 1919! Par ce document nous apprenions que le village de Besson avait alloué à notre Commune une somme d'argent afin de nous aider à reconstruire nos bâtiments (l'église avait été complètement détruite à la fin de la Première Guerre mondiale.)

Nous avons pris contact avec le Maire de l'époque, Monsieur Jean Pagnon. En 2008 nous décidions d'attribuer le nom de Besson à l'une des nouvelles rues du lotissement qui se construisait, l'occasion de recevoir une première délégation d'élus et d'habitants de la Commune. Par la suite, en 2010 c'est une délégation de notre Conseil Municipal qui fut accueillie à Besson.

Les Élus-es de Besson reconstituèrent la réunion du Conseil Municipal du 3 août 1919, en costumes d'époque comme vous le voyez sur la photo figurant en première page du bulletin municipal de Besson 2010, reproduite ci-contre.

Un grand moment qui scelle définitivement notre amitié.

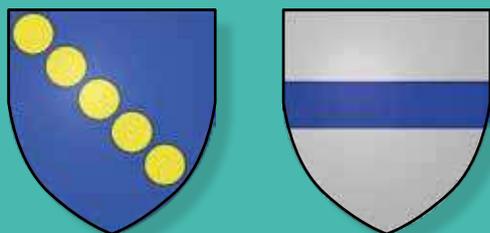


La couverture du bulletin de Besson de 2010 retraçait la conseil municipal du 3 août 1919 avec la présence des conseillers de cette année 2010. Les élus de Besson avaient revêtu pour la circonstance le costume d'époque!

Tout le conseil municipal avait pris la place des conseillers de l'époque qui avaient votés la subvention qui nous avait été accordée : 200 francs de l'époque soit 264 € actuels.



Création d'une nouvelle association



Afin de pérenniser ce « jumelage » entre nos deux communes, la Municipalité a décidé de créer une association qui sera chargée de faire vivre cette relation de manière durable.

Les membres du Conseil Municipal présents et anciens, les associations, nos commerçants, notre école Jacques Prévert pourront aisément s'y joindre, elle sera ouverte à tous. Nous pourrions ainsi imaginer l'organisation d'échanges réguliers, d'un évènement spécifique une fois par an, en alternance à Marquillies et à Besson... Pourquoi pas un jour une classe verte dans l'Allier, une belle région à découvrir?

Toutes les personnes intéressées pour rejoindre cette association qui s'appellera « les Amis de Besson » peuvent se faire connaître à l'accueil de la Mairie ou par mail sur l'adresse : mairiemarquillies@marquillies.com Ou encore sur la page Facebook de la ville de Marquillies. À très bientôt... Nous comptons sur vous!

Retour en images sur le séjour des Bessonnais



• La délégation au départ...



• Accueil dans un hôtel de Douvrin



• Visite de l'église, commentée par Michel Flouquet, Président du Cercle Historique



• Visite du musée de l'Attelage par Olivier Barrois



• Inauguration de la nouvelle mairie de Marquillies



Retour en images sur le séjour des Bessonnais (suite)



• Visite de la ferme des Mottes par Bertrand Coustenoble



• Passage par la rue de Besson à Marquillies



• Chêne de l'amitié



• Visite guidée de Lille



Maison natale du Général de Gaulle



Notre-Dame-de-la-Treille



Pause gourmande chez Méert



Les travaux de 2023



• La clôture du parc de la Mairie

Le jardin de la mairie est maintenant doté d'une clôture comme il l'était avant les travaux de la place Léon Bocquet.



• Mise en place de parcours de santé

En début d'année 2 parcours de santé, un pour adultes et un pour enfants ainsi qu'un parcours fitness, ont été installés au niveau des terrains de football.



• Rénovation des toilettes primaires

L'entreprise de peinture mandatée à cet effet a profité des vacances de Noël pour rénover l'ensemble des toilettes des classes primaires.



• Réfection du terrain de pétanque rue des Ormes

Nos agents ont remis totalement en état ce terrain de pétanque pour le plus grand plaisir des adeptes de ce sport de détente.



• Installation éclairage public

La deuxième tranche de remplacement des luminaires de l'éclairage public a été effectué dans le courant de l'année 2023.



Le bilan de 2023

Dans un contexte mouvant, tant sur les enjeux environnementaux que sur le retour de l'inflation dans notre quotidien, la mairie a conservé sa rigueur financière au quotidien et a avancé sur les sujets d'importance.

Si les chiffres ne sont pas totalement arrêtés à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous pouvons vous présenter les principaux enseignements de l'année 2023.

Des investissements pour améliorer la qualité de vie et baisser les consommations énergétiques, avec notamment :

- **Finalisation de l'éclairage LED dans les rues de Marquillies :** 42 000€ de subventions et une très forte baisse de la consommation électrique
- **Finalisation des travaux et inauguration de la mairie**
- **Installation de cuves de récupération d'eau subventionnées**
- **Étude d'architecte pour la réhabilitation du garage Fénart**

Des dépenses de fonctionnements avec une maîtrise des charges contraintes (maîtrise des chargés

énergétiques malgré un contexte de prix compliqué, maîtrise également sur les charges concernant les prestations périscolaires (repas / centre de loisir) / et des dépenses consacrées :

- **Maintien des subventions à l'ensemble des associations marquilloises** pour un montant total de 20 000€ et 17 000€ au CCAS
- **Une cinquantaine d'événements organisés par la mairie et les associations** dont vous pouvez retrouver des photos souvenirs dans ce bulletin
- **et cette année la subvention exceptionnelle de 1000€ a été apportée à l'AFM-Téléthon.**

La gestion rigoureuse nous permet de continuer le désendettement de la commune à un niveau historiquement bas (moins de 200 000€ soit 10€ par habitant).

Cette bonne santé financière nous permettra de proposer un maintien

des taux d'imposition lors de notre prochain conseil municipal tout en pouvant envisager avec confiance la réorganisation du pôle scolaire et associatif dont les premières démarches ont eu lieu en début d'année 2023.



Une charge nouvelle aux Communes



Dans le département du Nord, **les espaces numériques de travail des élèves de primaire ne sont plus financés par des fonds européens.** Ces ENT sont connus des enseignants, des familles et des élèves eux-mêmes. C'est un outil apprécié et utile qui permet aux parents de prendre connaissance des devoirs et de correspondre avec les enseignants.

Ce système était jusque-là financé par la Région, les fonds européens ayant disparu, le financement a été transféré aux intercommunalités, pour nous la MEL, celle-ci n'ayant pas compétence en matière scolaire, ce sont désormais les Communes membres qui doivent prendre en charge cette dépense.

Certes il ne s'agit pas d'un coût considérable, quelques centaines d'euros tout au plus... mais une fois de plus on transfère une nouvelle charge aux Communes, sans compensation de l'État.

Il existe toujours bien un Ministère de l'Éducation Nationale... à notre connaissance.

Population du village : on se compte en 2024



La population de Marquillies comptait curieusement 2022 habitants au 1^{er} Janvier 2022! Celle-ci évolue évidemment d'année en année, en fonction des naissances, des décès, des déménagements notamment.

Les Communes de moins de 10 000 habitants doivent réaliser une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une Commune sur cinq chaque année.

Chaque foyer a dû être informé à domicile au moyen d'une lettre officielle. Les résultats de cette opération sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des Communes (il s'agit de la DGF, Dotation Générale de Fonctionnement), elle représentait 276 000 € en 2022 soit 19.68% de nos recettes.

La Commune a recruté 3 personnes qui se présenteront chez vous afin de remettre à chaque foyer les documents nécessaires. Vous aurez aussi la possibilité de vous recenser par internet sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Les réponses sont strictement confidentielles et seront transmises directement à l'INSEE pour établir leurs statistiques anonymes. Nous aurons sans doute l'occasion de communiquer en retour d'analyse les informations qui nous seront adressées ultérieurement par l'INSEE.

Les trois agents recenseurs recrutés par la Commune seront tenus de vous présenter leur lettre d'habilitation à votre demande.

ÉCOLES

Nos élèves en classe de neige

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de notre école Jacques Prévert pourront participer à une classe de neige entre le 15 et 23 mars prochain. Ce séjour aura lieu à Albiez-le-Vieux en Savoie.

Hormis les cours du matin, les élèves auront l'occasion de pratiquer le ski et de participer à d'autres activités liées à la découverte de la vie à la montagne.

Ce projet est financé par les familles, la Municipalité et le projet a pu bénéficier de subventions de deux associations locales, le Club du Temps Libre et la Bibliothèque pour un montant de 100 €. Par ailleurs les parents d'élèves se sont mobilisés et ont organisé des actions afin de collecter des fonds visant à réduire le plus possible la participation des familles.

Merci à tous pour ces soutiens.

Souhaitons d'ores et déjà à nos élèves un très bon séjour.



TRAITEMENT DES BIODÉCHETS



Depuis le 1^{er} janvier de cette année, chaque particulier est supposé disposer d'une solution pratique de tri à la source de leurs biodéchets, selon la loi antigaspi de 2020. Il s'agit de nos déchets alimentaires ou issus de l'entretien des jardins.

Fin 2023, 20 millions d'habitants, soit près de 30% de la population française avaient déjà accès à une solution proposée par leur collectivité pour trier les déchets, contre 15% en 2021.

Vous vous souvenez sans doute qu'en octobre 2020 Marquillies avait organisé avec les services de la MEL, compétente en matière

de déchets, une distribution de Kits de compostage de 400 litres, ceux-ci étaient remis gratuitement aux habitants intéressés, ce sont ainsi une cinquantaine d'exemplaires qui furent distribués à l'époque. Un franc succès.

Lors du dernier Conseil Métropolitain du 15 décembre 2023, il a été décidé que les habitants auront désormais à s'acquitter d'une somme de 18€ afin de pouvoir s'équiper d'un kit. Avec mon groupe « Gauche métropolitaine » j'ai voté contre cette délibération, considérant que la hausse de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) votée l'an dernier avait généré une hausse des recettes de plus de 24 millions d'euros. Nous avons déploré ce choix lors des débats en Conseil. La disposition fut adoptée à la majorité.

Éric Bocquet
Conseiller Métropolitain



Rétrospective des animations de 2023

Cette rétrospective vous invite à revivre en images ces moments forts organisés en 2023.



Gala Solidaire



Vœux à la population



Soir de BLUES



Spectacle "Fantaisies et violoncelle"

JANV.



Soirée Ch'ti dans les écoles



Inauguration de la mairie rénovée

FÉV.



Soirée St Patrick

MARS



Journée internationale des Femmes



Atelier Repair Café



Atelier De Fil en Aiguille



Journée Souvenir des déportés

AVRIL



USM Challenge des Weppes

MAI



Braderie



Challenge Henri Memboeuf



Concert hommage Armand Snykerque

JUIN



Parcours du cœur



Fête de la musique



Braderie

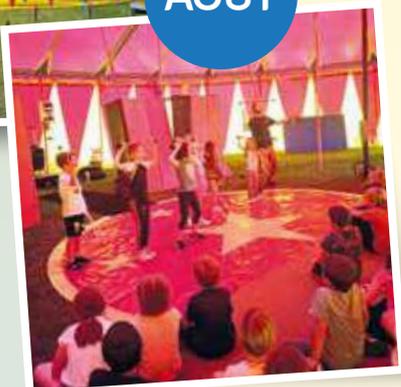
Rétrospective des animations de 2023 (suite)

Suite de ces inoubliables moments à Marquillies !



AOÛT

Centre de loisirs Cirque



Yoga

JUIL.



Centre aéré



Jeu de piste

Pourkapanou - concert



Défilé couture

Repas des aînés



OCT.



Spectacle Transformistes

Rando Patrimoine



SEPT.



Fête de la citrouille



Marché de Noël



DÉC.

Troc de plantes

Armistice



NOV.

Karaoké Cœur bleu



Repas de Noël du Temps Libre

USM - U11 champion



Agenda

Février

Samedi 3

- Gala solidaire de la Sainte-Geneviève
> Salle Communale

Dimanche 11

- Loto de la Saint-Valentin par l'harmonie municipale
> Salle Communale

Samedi 17

- Carnaval des enfants par l'APE de l'école Jacques Prévert
> Départ salle communale

Dimanche 18

- Bus pour le Carnaval de Malo par la Bonne Franckette
> Rendez-vous sur la place de la mairie

Samedi 24

- Concours de belote par MEF
> Salle Mandela

Mars

Vendredi 8

- Soirée karaoké filles pour la journée internationale des droits des femmes

Samedi 9

- Soirée chic et choc par les Arts des Mets
> Salle communale

Samedi 16

- Soirée irlandaise par MEF
> Salle communale

Samedi 23

- Concours pétanque
> Au terrain gare de Marquillies
- Repas au Coq Gaulois

Dimanche 24

- Départ randonnée par Marquillies Autrement Animations
> Salle Mandela

Samedi 30

- Chasse à l'œuf par la municipalité
> Salle Mandela

Avril

Samedi 6

- Salon livres et auteurs par Coralivres
> Salle Communale

Dimanche 14

- Randonnée et pique-nique en famille par APE de l'école Jacques Prévert
> Salle Communale

Samedi 20

- Vide-grenier rue de Verdun par Marquillies Autrement Animations
- Repas au Coq Gaulois

Samedi 27

- Commémoration des déportés
> place de la mairie
- Balade en motos par Pourkophonou
> Rendez-vous sur la place de la mairie

Dimanche 28

- Guinguette et concert par IUT communication de Lens au profit d'une association de soutien scolaire, aidé par Bonne Franckette
> Place de la mairie

Mai

Mercredi 1^{er}

- Réception fête du travail
> Salle du conseil en mairie
- Rétrospective 100 ans et 50 ans de la société Sainte-Geneviève
> Salle Castel

Dimanche 5

- Vide-grenier rue Jean Jaurès par le Coq Gaulois
- Repas au Coq Gaulois

Dimanche 12

- Concert de printemps de l'harmonie municipale
> Salle Communale

Samedi 18

- Soirée années 80
> À la Bonne Frankette

Samedi 25

- Réception fête des mères par la municipalité
> Salle Communale
- Troc vêtements par l'association De fil en aiguille
> Salle Mandela

Juin

Samedi 1^{er}

- Repas fête des mères par l'association du Temps Libre
> Salle Mandela

Dimanche 2

- Challenge Henri Memboeuf par la Sainte-Geneviève

Samedi 8

- Soirée par MEF
> Salle Communale

Dimanche 9

- Élections européennes
> Salle Mandela

Vendredi 21

- Fête de la musique par la municipalité, MEF et l'association de la pétanque
> Quartier de la place du château

Samedi 22 et dimanche 23

- Gala de la Sainte-Geneviève
> Salle Castel

Samedi 29

- Fête de l'école Jacques Prévert
> Dans la cour de l'école

Juillet

Samedi 6

- Journée festive par l'association Ch'moisnil
> À la ferme des mottes

Samedi 13

- Retraite aux flambeaux
> Départ place de la mairie
- Paëlla géante
> À la Bonne Frankette

Dimanche 14

- Concours de boules carrées, de javelots, jeux gonflables pour enfants, barbecue par Bonne Franckette
> Départ place de la mairie

Groupe "Marquillies Autrement"

Voilà maintenant près de 10 années que nous proposons la mise en place de dispositifs de sécurisation pour le village. (Voisins vigilants, vidéo protection ...). Nous avons juste obtenu la tenue d'une réunion avec le capitaine de gendarmerie lors du précédent mandat pour nous présenter le dispositif « voisins vigilants ».

Il faut bien admettre que les actes de malveillance et d'incivilités sont maintenant récurrents dans le village. Cambriolages, vols et dégradations de véhicules sur la voie publique sont courants, mais aussi détérioration d'espaces privés, de parterres, dépôts de débris et encombrants dans les fossés etc ...

Force est de constater que les communes non équipées de ces dispositifs sont plus impactées.

Ces dispositifs, mis en place en concertation avec les autorités compétentes, dissuadent et fournissent des images fiables à des fins d'investigation.

Alors quand, à Marquillies, la majorité fera t'elle de ce sujet une priorité? En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à nous associer à la réflexion et la mise en œuvre de ces dispositifs, comme proposés à plusieurs reprises.

Les élus du groupe Marquillies Autrement.

Groupe "Agir Ensemble pour Marquillies"

Vous trouverez, joint à cette distribution de notre bulletin, une réponse au dernier tract de « Marquillies Autrement ».

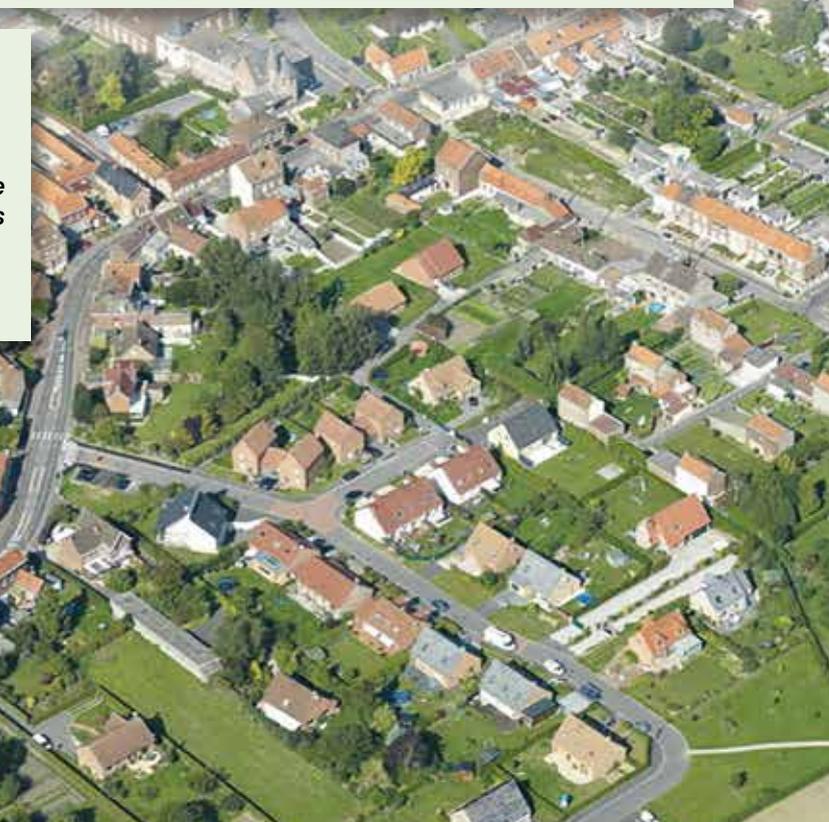
Nous vous invitons à le consulter.



La Mairie de Marquillies
soucieuse de l'environnement imprime

"LE BULLETIN DE MARQUILLIES"

sur du papier recyclé
avec des encres à base végétale.



Le bulletin de Marquillies

• Revue d'informations locales
éditée par la commune de Marquillies
126 Place Léon Bocquet - 59274 Marquillies
Tél. : 03 20 29 00 09
E-mail : mairiemarquillies@marquillies.com
site : www.marquillies.fr
 [facebook.com/Marquillies](https://www.facebook.com/Marquillies)

• Responsable de publication Dominique DHENNIN
Réalisation : HAPPA Communication - 09 75 30 16 26
> Imprimé à 800 exemplaires.

Imprimé sur du papier recyclé 115g/m², avec des encres à base végétale.